

Une mise à l'index des produits américains reviendrait à pénaliser des entreprises suisses

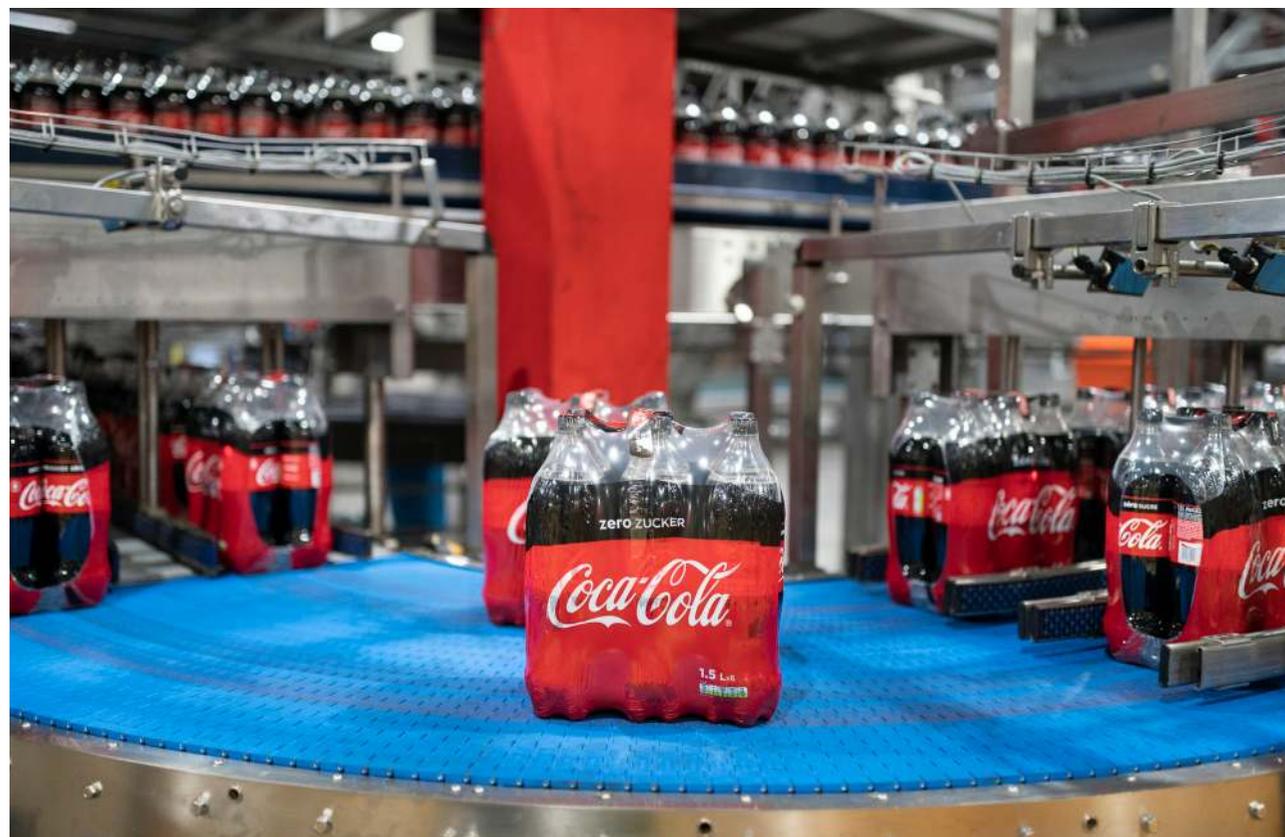
# Un boycott souvent contre-productif

**Produits américains** ► Les appels au boycott des produits américains se multiplient en Suisse depuis le coup de massue tarifaire de Donald Trump. Pourtant, ce genre de mouvement est rarement efficace et pourrait même pénaliser l'économie helvétique, avertissent les experts. Si, jusqu'à présent, seuls deux élus ont appelé au boycott des produits américains – le conseiller d'Etat valaisan centriste Christophe Darbellay et son collègue de parti, le conseiller national bernois Reto Nause – le mouvement est surtout présent sur les réseaux sociaux.

Mais les mots ne sont pas toujours suivis d'actions. Un sondage réalisé en mai par Digitec Galaxus, basé sur les chiffres des ventes du commerçant en ligne, révélait que, malgré la guerre commerciale lancée par le président américain Donald Trump, les Européens avaient continué d'acheter des produits en provenance des Etats-Unis. La part des ventes des marques américaines se montait alors à 17,5%, soit à peine moins que pour le même mois de l'année précédente (18,3%).

## Un flop dû à l'ignorance

Hendrik Blijdenstein, directeur commercial de Digitec Galaxus, explique le flop du boycott par l'ignorance. «De nombreuses marques américaines n'en ont pas les consonances, comme Le Petit Marseillais qui appartient au groupe américain Johnson & Johnson, le chocolat Milka qui fait partie du groupe Mondelez de Chicago ou encore Monsieur Propre qui appartient à Procter & Gamble de Cincinnati», écrit-il sur le site de l'entreprise. L'attachement émotionnel aux produits étasuniens peut aussi expliquer la réaction hésitante des consommateurs. «Pour beaucoup, des marques comme Apple ou Nike relèvent du mode de vie et sont donc plus



Environ 95% des ingrédients du Coca-Cola produit dans les usines helvétiques proviennent de fournisseurs suisses. KEYSTONE-A

fortes que les positions politiques», affirme M. Blijdenstein.

McDonald's Suisse et Coca-Cola Suisse n'ont constaté aucune différence au niveau de leurs ventes depuis l'introduction des droits de douane américains. De son côté, Swisscom n'a pas enregistré de hausse des résiliations d'abonnements Netflix. Pour Tesla, la réalité est en revanche plus difficile. Sur les sept premiers mois de 2025, les ventes du constructeur automobile américain ont plongé, selon les données de l'association fai-

tière des importateurs automobiles Auto-Suisse. Sur cette période, 3229 véhicules électriques ont été mis en circulation, en chute de 42% par rapport à la même période de l'année précédente.

Il est de toute façon très compliqué de s'affranchir entièrement des marques américaines, surtout en informatique. «Remplacer les services de Google ou Microsoft par une alternative est bien plus difficile que de ne plus manger chez McDonald's», affirme Philip Balsiger, professeur de sociolo-

gie à l'Université de Neuchâtel et spécialiste des processus de contestation des marchés.

## Des ingrédients suisses

Une mise à l'index est, de plus, rarement suivie d'effets économiques. «C'est moins le chiffre d'affaires d'une marque que sa réputation qui pâtit d'un boycott», estime M. Balsiger. Exception faite du Canada. «La mobilisation a été très grande dans ce pays, incluant les gouverneurs, et a concerné un nombre de produits américains bien

plus important que n'en sont importés en Suisse», explique le spécialiste.

L'arme du boycott est également à double tranchant, notamment dans l'alimentation et la restauration. La majorité des ingrédients utilisés pour fabriquer un produit «typiquement américain» proviennent en réalité de Suisse, comme le rappellent Coca-Cola et McDonald's. «Coca-Cola est produit et distribué en Suisse par Coca-Cola HBC Suisse, une entreprise dont le siège social est à Steinhausen, dans le canton de Zoug, et qui possède des sites de production à Dietlikon, dans le canton de Zurich, et à Vals, dans les Grisons. Environ 95% de nos ingrédients proviennent de fournisseurs suisses. Cela inclut l'eau potable et minérale, le gaz carbonique et le sucre», détaille Reyn Ffoulkes, directeur de la communication chez Coca-Cola Suisse.

Idem chez McDonald's Suisse. «Plus de 85% de nos ingrédients proviennent de fournisseurs suisses, ce qui fait de nous un partenaire solide de l'économie et de l'agriculture locales. Plus de 6000 agriculteurs nous livrent chaque année», souligne un porte-parole, ajoutant que «cet ancrage local en Suisse est au cœur de l'identité de McDonald's Suisse depuis bientôt 50 ans».

En outre, avec la Lex Netflix, entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2024, le cinéma suisse profite d'une importante manne financière américaine. La loi impose en effet aux entreprises de streaming, comme Netflix ou Amazon, de verser au moins 4% de leurs recettes brutes réalisées en Suisse dans la création cinématographique helvétique. Quelque 15,9 millions ont été attribués à ce jour.

Boycotter un produit américain reviendrait par conséquent à pénaliser des entreprises et producteurs suisses. Pour Philip Balsiger, «c'est le propre des économies mondialisées». **ATS**

# La FER Genève met l'accent sur les bilatérales face aux «tariffs»

**COMMERCE.** Réunis mardi à Genève pour la rentrée des entreprises, le président de la FER, Ivan Slatkine, et le conseiller fédéral Beat Jans ont affiché leur soutien aux accords bilatéraux avec l'Union européenne.

**Laure Wagner**

«L'heure n'est pas vraiment à la fête», a lancé Beat Jans devant les membres de la Fédération des entreprises romandes (FER) à Genève, en référence à la hausse des droits de douane imposés par les Etats-Unis. Le sujet «occupe tous les esprits pour cette rentrée des entreprises», a insisté le conseiller fédéral en charge de la Justice et de la Police, invité spécial de l'événement annuel de la FER Genève.

Face à ce nouvel épisode de la guerre commerciale, Beat Jans a réaffirmé l'engagement du Conseil fédéral à



Marie Gala de Tena

**Ivan Slatkine.** Le président de la FER Genève a rappelé que l'UE représente 60% du commerce extérieur suisse.

dialoguer avec Washington afin de réduire ces surcoûts pesant sur les exportations suisses. «Quelle que soit l'issue de ces discussions, nos relations avec l'Union européenne (UE) vont devenir encore plus importantes», a-t-il ajouté.

Le président de la FER Genève, Ivan Slatkine, a lui aussi défendu la voie bilatérale, qui constitue un «pilier de notre succès» depuis plus de 25 ans. Elle permet à la Suisse de maintenir des relations économiques stables avec son principal partenaire, qui représente 60% du commerce extérieur helvétique. C'est dans ce contexte

qu'Ivan Slatkine a rappelé l'opposition de la FER à l'initiative visant à limiter la population suisse à 10 millions d'habitants, qu'il juge «incompatible avec la libre circulation et la compétitivité des PME». Le président combat également l'initiative sur les successions des Jeunes socialistes, accusée de compromettre la transmission d'entreprises et de freiner l'investissement.

«Soutenir [la voie bilatérale], c'est investir dans la compétitivité de notre économie, dans la stabilité de notre société et dans la pérennité du modèle suisse», a conclu Ivan Slatkine. ■

ENTREPRISES SUISSES

# La BCGE s'est préparée à des taux durablement bas

**BANQUE.** Le résultat d'intérêts a été le principal responsable d'un bénéfice net diminué de 19%. L'établissement a fourni des explications plus détaillées mardi.

**Christian Affolter**

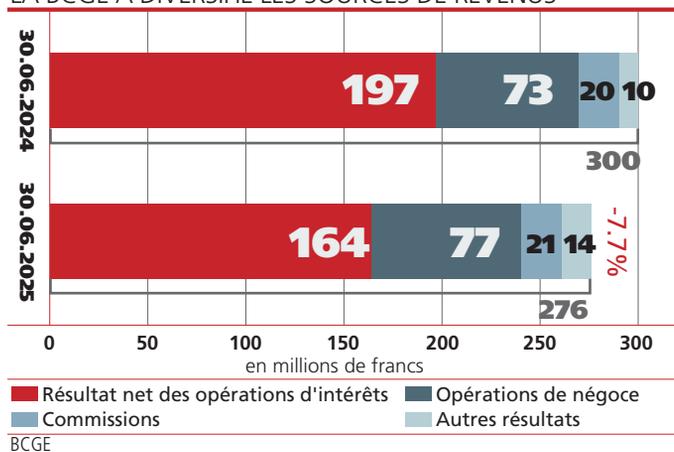
Le bénéfice net de la Banque cantonale de Genève (BCGE) a chuté de 19% au premier semestre. Sa raison principale: la baisse de 16,6% à 164 millions de francs du résultat des opérations d'intérêts, selon les chiffres présentés mardi. La progression des charges a été contenue à 1,2%, pour un total de 152 millions, en continuant d'investir dans la numérisation et en gardant un effectif stable.

L'établissement a réussi à accroître la diversité de ses revenus: l'activité de sa clientèle a porté les revenus de commissions, le négoce a été soutenu par l'activité des changes et les dividendes sur participations et revenus des actifs financiers propres ont augmenté (voir *graphique*).

## Retour rapide aux taux négatifs

Malgré cette «dynamique commerciale favorable» selon les termes du communiqué, les opérations d'intérêts représentent encore 60% du chiffre d'affaires de l'établissement. Dans ce segment, les produits ont diminué de 23,4%, à 242,6 millions. La réduction des charges d'intérêts de 34,4% à 85,1 millions n'a pas pu pleinement compenser le recul du côté des recettes. D'autres banques cantonales y sont pourtant parvenues. Les dirigeants de la BCGE ont avancé plusieurs éléments

LA BCGE A DIVERSIFIÉ LES SOURCES DE REVENUS



pouvant expliquer l'évolution du résultat des opérations d'intérêts, bien au-delà de la rémunération de l'épargne. Tout d'abord, le «retour rapide à un environnement de taux négatifs», comme l'a souligné son CFO, Frédéric Vernet. Car même si le taux directeur de la Banque nationale (BNS) n'est pas encore inférieur à zéro, le taux Saron et ceux des swaps à 2 et à 3 ans sont déjà de retour dans cette zone. Et la différence de ces taux entre les durations est faible: de 2 à 20 ans, elle n'atteint même pas un point de pourcentage. «C'est difficile de faire de l'argent avec une courbe à la pente si légère», a remarqué le CFO.

Quant aux liquidités placées auprès de la BNS, elles ne rapportent plus rien, ce qui représente pour la BCGE «un montant considérable à compenser». Au CEO, Nicolas Krügel, d'ajouter

qu'une «banque en équilibre entre les dépôts et les crédits comme la BCGE ne navigue pas de la même manière qu'un établissement qui est en déséquilibre».

Il sous-entend ainsi qu'une banque qui se refinance plus fortement par l'interbancaire, par exemple des lettres de gage pour les hypothèques, voit ces coûts diminuer en cas de baisse des taux. Frédéric Vernet souligne qu'entre 2022 et 2024, «les produits d'intérêts de la BCGE ont augmenté de plus de 150%. C'est normal qu'ensuite, ils diminuent un peu plus que chez les autres.» Son ambition est d'être performant sur des bases comparables.

Le ratio de rendement sur capital (RoE) de 9,5% par exemple se situe «toujours dans le groupe de tête des banques universelles en Suisse», a relevé Nicolas Krügel.

Enfin, les banques peuvent se couvrir contre le risque d'une baisse de taux à court terme (une année) ou à plus longue échéance. La BCGE s'est positionnée pour des taux bas qui vont durer. Ainsi, le premier semestre 2025 devrait marquer un creux au niveau des revenus d'intérêts, selon Frédéric Vernet, «même si l'on devait revenir à des taux négatifs». Le résultat 2025 devrait toutefois rester en retrait par rapport à celui de l'année passée.

## Actifs sous gestion en hausse

Fin juin, les actifs sous gestion atteignaient 37,1 milliards, en hausse de 0,4%. La BCGE relève des afflux de 0,8 milliard du côté de la gestion, «un record». Les financements aux entreprises et aux particuliers frôlaient 21,1 milliards, soit 2,7% de plus.

Nicolas Krügel explique échanger régulièrement avec des entreprises. Toutefois, les problèmes liés aux droits de douane des Etats-Unis ne sont «pas du tout une question de liquidité». Il n'a donc pas observé de hausse des demandes de financement de la part des sociétés en lien avec la taxe de 39%. Celles qui ont des sites en Europe, voire aux Etats-Unis, «rebalancent à grande vitesse, en cherchant à optimiser les droits de douane», constate-t-il, admiratif face à une «capacité d'adaptation assez phénoménale».■

# D'après négociations salariales sont en vue

**RÉMUNÉRATIONS** Travail.Suisse réclame une augmentation moyenne des salaires de 2% afin de compenser la hausse du coût de la vie. L'industrie, frappée par le choc des taxes douanières américaines de 39%, est un cas particulier

ALEXANDRE BEUCHAT

Après trois semaines après le coup de massue tarifaire de Donald Trump, Travail.Suisse présentait hier ses exigences pour l'automne salarial. L'organisation faitière exige une augmentation moyenne de 2% en 2026.

«Ces dernières années, les employeurs ont souvent négligé d'adapter les rémunérations à l'augmentation du coût de la vie. D'où un important besoin de rattrapage. L'économie se porte bien et la plupart des entreprises disposent de la marge de manœuvre nécessaire», a souligné Thomas Bauer, responsable de la politique économique de Travail.Suisse. Il ajoute: «Face à la crise actuelle qui secoue l'économie mondiale, il est plus important que jamais de renforcer la demande intérieure par des hausses de salaire.»

## Maintenir le pouvoir d'achat

Après une baisse historique des salaires réels entre 2021 et 2023, la reprise observée en 2024-2025 reste insuffisante, estime Travail.Suisse. Les salaires stagnent quasiment depuis dix ans, tandis que les primes d'assurance maladie et les loyers ne cessent d'augmenter. L'objectif des négociations salariales de cette année reste le maintien du pouvoir d'achat, alors que «la hausse incessante du coût de la vie s'apparente à une spirale infernale», relève Thomas Bauer.

Sans surprise, les revendications varient sensiblement d'un secteur à l'autre. Selon les syndicats, un important retard salarial s'est notamment accumulé dans la santé et dans la construction. «Dans ces deux branches, l'heure est à de vigoureuses hausses de salaire pour garantir le pouvoir d'achat», relève la présidente de Syna Yvonne Feri. Le syndicat réclame des augmentations de 4% dans le secteur de la santé et des

soins et d'au moins 2% dans la construction.

La situation dans l'industrie est particulière. L'imposition de droits douane «arbitraires et exorbitants» sur les exportations suisses vers les Etats-Unis a assombri les perspectives. Ces tarifs de 39% pèsent lourdement sur certains secteurs, comme l'industrie des machines. Syna affirme adapter en permanence ses revendications à la situation dans les différentes branches de l'industrie. Les négociations salariales sont menées de manière décentralisée, «ce qui permet une grande souplesse».

Pour les entreprises de l'industrie des machines qui n'exportent pas aux Etats-Unis, le syndicat pose une revendication salariale de 3,5%. Il demande, par ailleurs, au parlement d'approuver rapidement une nouvelle prolongation du chômage partiel afin de sou-

tenir les entreprises touchées et de permettre aux employés de conserver leur emploi.

Le service public accuse, lui aussi, un important retard sala-

rial dans de nombreuses branches, estiment les syndicats. Les employés de La Poste, des transports publics ou de l'administration fédérale, touchés par

«des mesures d'austérité extrêmes», ont également besoin d'une revalorisation salariale. Transfair demande des hausses comprises entre 2 et 5%, selon les entreprises. Dans l'hôtellerie-restauration, un secteur à bas salaires, Hotel & Gastro Union réclame une augmentation générale des salaires minimums, des suppléments pour le travail de nuit et le week-end ainsi qu'une reconnaissance accrue de l'expérience professionnelle.

Si les syndicats ont abandonné leurs revendications «irréalistes» de hausses de 4 à 5% comme les années précédentes, une exigence de 2% reste trop élevée, réagit Marco Taddei, responsable romand de l'Union patronale suisse. Le contexte a changé depuis le coup de massue des droits de douane. «Dans les secteurs touchés de plein fouet

comme l'industrie et l'horlogerie, la priorité est d'empêcher les faillites et de préserver les emplois», fait-il remarquer. Par ailleurs, «l'incertitude généralisée va affecter des branches qui ne sont pas concernées directement par les taxes douanières».

Selon la dernière enquête du KOF, les entreprises s'attendent en moyenne à une croissance des salaires nominaux de 1,3% l'an prochain. Après déduction de l'inflation attendue de 0,5% par le Centre de recherches conjoncturelles de l'EPFZ, les employés bénéficieraient ainsi d'une augmentation réelle d'environ 0,8%. Mais les données ont été collectées avant que les Etats-Unis n'imposent à la Suisse de nouveaux droits de douane de 39%.

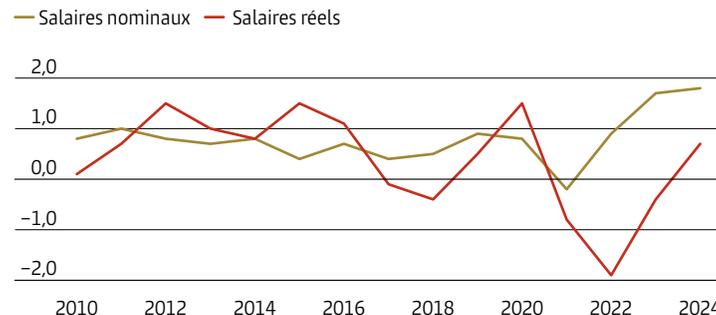
**«Ces dernières années, les employeurs ont souvent négligé d'adapter les rémunérations à l'augmentation du coût de la vie»**

THOMAS BAUER, RESPONSABLE DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE DE TRAVAIL.SUISSE

«Les salaires réels devraient à nouveau augmenter, ce qui montre le sens des responsabilités des entreprises, contrairement qu'affirment les syndicats. La période de baisse des salaires réels due au covid était exceptionnelle, relève Marco Taddei. Mais il faut sans doute s'attendre à une hausse nominale inférieure à 1,3% en raison du choc douanier.» ■

## LES SALAIRES RÉELS SONT REPARTIS À LA HAUSSE L'AN DERNIER

Variation annuelle des salaires nominaux et réels\* en % depuis 2010



\*Salaires réels: salaires nominaux divisés par l'indice des prix à la consommation, donc corrigés par l'inflation  
Graphique: Le Temps | Source: OFS

## La population active occupée est en hausse

**EMPLOI** En Suisse, l'effectif total a progressé de 0,6% au deuxième trimestre. Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail a, lui, crû à 4,6%

AWP

Le nombre d'actifs occupés en Suisse a progressé au deuxième trimestre de 0,6% sur un an, s'établissant à 5,36 millions de personnes. L'effectif s'est accru de 0,4% chez les hommes et de 0,8% chez les femmes, a précisé hier l'Office fédéral de la statistique (OFS). Le nombre d'actifs occupés en équivalents plein-temps (EPT) a augmenté de 0,5% entre le deuxième trimestre 2024 et le deuxième trimestre 2025. Après correction des variations saisonnières, le nombre d'actifs occupés est resté pratiquement inchangé à 5,371 millions et le nombre d'EPT a diminué de 0,1% par rapport au 1er trimestre 2025.

Entre les deuxièmes trimestres 2024 et 2025, le nombre d'actifs occupés étrangers

s'est étoffé de 2,3%, à 1,873 million, alors qu'il a diminué de 0,3% à 3,49 millions pour les Suisses. Entre avril et fin juin, les statisticiens de la Confédération ont recensé 237 000 personnes au chômage selon la définition du BIT, soit 34 000 de plus qu'une année auparavant. Elles représentaient 4,6% de la population active, contre une proportion de 4% douze mois auparavant.

### Progression du chômage des jeunes

Corrigé des variations saisonnières, le taux de chômage a augmenté en l'espace de trois mois à 4,9%, contre 4,5%. Par rapport au même trimestre de l'année précédente, le taux de chômage a diminué de 5,9 à 5,8% au deuxième trimestre 2025 au sein de l'Union européenne (UE) et de 6,3 à 6,1% dans la zone euro. L'OFS fait part d'une augmentation sur un an du taux de chômage des jeunes (de 15 à 24 ans) au sens du BIT de 5,9 à 7,6%. L'UE et la zone euro ont quant à elles affiché un repli de 14,7 à 14,6% et de 14,4 à 14,0%, respectivement.

Le taux de chômage au sens du BIT a augmenté tant chez les hommes (de 3,8 à 4,6%) que chez les femmes (de 4,2 à 4,6%). Il a augmenté chez les 25-49 ans (de 3,9 à 4,9%) et diminué chez les 50-64 ans (de 3,7 à 3,5%). A fin juin, l'effectif des chômeurs de longue durée au sens du BIT (un an ou plus) s'est fixé à 81 000, soit 6 000 de plus qu'au deuxième trimestre 2024. Leur part dans l'ensemble des chômeurs a diminué de 37,2% à 34,2%. La durée médiane du chômage s'est réduite, passant de 242 à 188 jours.

La part de la population active occupée travaillant à temps partiel s'élevait à 38,9% à l'issue de la période sous revue, soit 1,899 million de personnes (+16 000 sur un an). Parmi celles-ci, 277 000 étaient en sous-emploi, c'est-à-dire qu'elles souhaitaient travailler davantage et étaient disponibles à court terme pour le faire. Le taux de sous-emploi s'élevait à 5,4% au deuxième trimestre 2025, un chiffre en hausse sur douze mois (5,3%). ■

## L'IMAD accusée de ne pas avoir assez protégé ses employés

**Canicule** Le SSP reproche à l'institution d'avoir mal géré les fortes chaleurs.

Surcharge de travail, pauses raccourcies, kilomètres à vélo: la canicule a été dure à vivre pour certains employés de l'Institution de maintien à domicile (IMAD). Après avoir récolté nombre de témoignages, le Syndicat des services publics (SSP) a porté plainte auprès de l'Office cantonal de l'inspection des relations du travail (Ocirt).

Le SSP reproche à l'institution de tarder à mettre en place un concept formel de Mesures de sécurité et de protection de la santé au travail (MSST). Il dit avoir prévenu la régie puis le Canton dès 2023. Or, les récentes canicules ont, selon le syndicat, montré les limites du système.

«Le plan canicule a demandé beaucoup de travail supplémentaire, raconte Léa\*, aide à domicile. Il a fallu aller régulièrement chez les aînés pour remonter leurs stores, aérer, les encourager à boire. Or, tout ce travail n'est pas compté dans notre planning. Alors que les listes de personnes à contacter sont connues quatorze jours à l'avance.»

On décrit ainsi des employés stressés, des temps de pauses grignotés, des malaises. «On se retrouve à devoir faire des trajets à vélo, à grimper dans des immeubles sans ascenseur, sans avoir de temps de repos supplémentaire», regrette Léa. Des employés décrivent aussi certaines salles de pause étouffantes. «Dans certains bureaux aussi, la chaleur est intenable», précise une employée, indiquant que les températures sont parfois montées jusqu'à 34 degrés.

Secrétaire syndical au SSP, Quentin Stauffer indique qu'une plainte a été déposée auprès de l'Ocirt pour violation de la loi sur le travail. «Le personnel à temps partiel travaille sans relâche, sans bénéficier de semaines de récupération. Beaucoup sont épuisés par des horaires irréguliers, sans aménagement adapté.»

Les aides à domicile ont eu fort à faire cet été, touché par deux vagues de chaleur. Plus de 14'000 appels préventifs, près de 200 visites supplémentaires à domicile et cinq hospitalisations ont été effectués, indiquait un récent communiqué.

Contacté, l'IMAD réfute les accusations du SSP et assure disposer d'un concept MSST. L'institution précise qu'un dispositif canicule est dédié à ses employés. Les prestations non essentielles, comme le repassage, ont été par exemple suspendues durant les chaleurs d'août. «Les plannings sont ajustés aux besoins des patients pour garantir des conditions de travail adaptées et des temps de pause plus réguliers», assure l'IMAD.

Qui a, dit-elle, aussi insisté sur la prévention à l'interne. Quid des locaux? Ceux très exposés à la chaleur ont pu bénéficier de climatiseurs. Une procédure de «gestion du confort thermique est en cours de finalisation», précise l'IMAD.

Début 2025, l'élaboration d'un plan d'action «travail, soleil et chaleur» a été lancée, en conformité avec les recommandations du Secrétariat d'État à l'économie. Un premier bilan sera tiré cet automne pour l'étendre à toute l'institution.

**Chloé Dethurens**

---

\* Prénom d'emprunt

# Bund ist trotz Trump gegen höhere Pharmapreise

Die Krankenkassen sind laut Bundesamt für Gesundheit kein geeignetes Instrument für Standortpolitik

HANSUELI SCHÖCHLI

Die USA hätten jahrzehntelang Europa subventioniert – das müsse nun aufhören. Diese Kritik der Regierung Trump zielt nicht nur auf die Rüstungsausgaben, sondern auch auf die Medikamentenpreise. Laut einer vielzitierten Studie der Rand Corporation zu Daten von 2022 war das mittlere Preisniveau in den USA für Originalpräparate zwei- bis viermal so hoch wie im Durchschnitt von 33 anderen reichen Volkswirtschaften (OECD-Ländern). Im Vergleich zur Schweiz war das amerikanische Preisniveau etwa zwei- bis dreimal so hoch.

Ende Juli schickte Trump Drohbriefe an 17 Pharmakonzerne. Die Preise in den USA sollen nicht mehr höher sein als in anderen reichen Staaten. Schweizer Pharmavertreter forderten in der Folge, dass Europa durch höhere Preise die drohenden Einbussen der Branche in den USA kompensiert.

Das Schweizer Preissystem kritisieren die Pharmavertreter seit langem. Eine Kernbotschaft: Innovation werde zu wenig belohnt, weshalb die Schweiz beim Zugang zu neuen Medikamenten zunehmend ins Hintertreffen gerate. Laut dem Branchenverband Interpharma gibt die Schweiz nur rund 0,4 Prozent der jährlichen Wirtschaftsleistung für neue patentgeschützte Medikamente aus – in vielen anderen europäischen Ländern seien es 0,5 bis 1 Prozent und in den USA fast 2 Prozent. Gemäss Interpharma ist die «volle Verfügbarkeit» von innovativen Medikamenten in der Schweiz seit 2018 von 64 Prozent auf 47 Prozent gesunken; das liege weit hinter Deutschland (90 Prozent).

## Höchstpreise in Europa

Ganz anders beurteilte das Bundesamt für Gesundheit (BAG) die Lage in einem Gespräch am Dienstag. Dass die Schweiz allfällige Preiseinbussen in den USA durch höhere Preise hierzulande kompensieren solle, ist für die Behörde nicht nachvollziehbar. Die Schweiz habe bereits die höchsten Pharmapreise in Europa. Höhere Preise hiesse höhere Krankenkassenprämien, und der Zugang zu innovativen Medikamenten sei gut. Auch ein befragter Mitte-Parlamentarier sieht keinen Anlass für eine Preiserhöhung in der Schweiz als Ausgleich zu Preissenkungen in den USA. «Eine Sozial-



Das Preisniveau für Originalpräparate ist in den USA deutlich höher als in der Schweiz.

CHRISTIAN BEUTLER / KEYSTONE

versicherung ist nicht das richtige Instrument für Standortpolitik», betont das BAG. Das Amt zeigt sich aber offen für eine Verbesserung der Rahmenbedingungen für die Pharmaindustrie, unter anderem durch bessere Nutzung von Gesundheitsdaten für die Forschung.

Internationale Preisvergleiche hängen zum Teil von den verwendeten Wechselkursen und dem betrachteten Warenkorb ab. Doch laut diversen Analysen ist die Schweiz das Land mit den höchsten Preisen Europas für patentgeschützte Medikamente sowie für Generika. Das gilt etwa für die besagte Studie der Rand Corporation und für eine im laufenden Jahr publizierte Analyse aus Schweden.

Auch der jüngste Schweizer Preisvergleich durch den Krankenkassenverband und durch Interpharma zeigt ein ähnliches Bild: Demnach lag 2023 das Schweizer Preisniveau für Originalpräparate im Mittel rund 9 Prozent höher als im Durchschnitt der neun europäi-

schen Vergleichsländer. Das Niveau der allgemeinen Konsumentenpreise in den neun Vergleichsländern lag 2023 im Mittel allerdings etwa 45 Prozent höher als in der Schweiz. Aus dieser Sicht ist der «Aufpreis Schweiz» bei den patentgeschützten Medikamenten von 9 Prozent verhältnismässig bescheiden. Weit grösser ist er bei den Generika.

## Verhandlungen kosten Zeit

Die neuste von der Pharmaindustrie finanzierte Studie zur Markteinführung von neuen Medikamenten in Europa zeigt derweil für die Schweiz kein allzu schlechtes Bild. Gemessen an der Verfügbarkeit lag die Schweiz auf Platz 4, und bei der mittleren Zeitdauer von der Marktzulassung bis zur Verfügbarkeit für die Patienten belegte die Schweiz hinter Deutschland den zweiten Platz. Deutschland ist für die Hersteller attraktiv wegen des grossen Markts und weil die Hersteller mit einer beschleunigten

Markteinführung für innovative Therapien im ersten Jahr den Preis selber festlegen können.

Ein Bericht der Eidgenössischen Finanzkontrolle von 2023 hatte den Schweizer Behörden gute Noten bescheinigt. Die Überprüfungszeiten bei Swissmedic und beim BAG seien international wettbewerbsfähig. Gemäss BAG-Daten dauerte es von 2021 bis 2025 zwischen Gesuchstellung und Preisfestsetzung im Mittel rund 80 Tage. Das liegt über der Verordnungsvorgabe von «in der Regel» 60 Tagen. Der Hauptgrund für die Verzögerung sind laut der Finanzkontrolle die unterschiedlichen Preisvorstellungen. So betrug gemäss BAG 2024 bei Originalpräparaten mit neuem Wirkstoff die Differenzen zwischen dem Preisantrag der Hersteller und dem festgesetzten Preis im Mittel knapp 30 Prozent.

Häufig seien neue Medikamente teurer als bestehende Therapien, ohne grossen Mehrwert zu bringen, moniert

ein Krankenkassenvertreter. Im geltenden System werden die Preise im Prinzip mit je hälftigem Gewicht auf Basis des Auslandpreisvergleichs (mit neun europäischen Referenzländern) und des therapeutischen Quervergleichs (Kosten einer ähnlichen bestehenden Therapie) festgelegt. Möglich sind überdies Innovationszuschläge.

## Ärger mit Schaufensterpreisen

Der Auslandpreisvergleich beruht indes auf offiziellen Preisen («Schaufensterpreisen»), ohne Berücksichtigung von vertraulichen Rabatten. Laut dem BAG gewähren mittlerweile alle neun Vergleichsländer vertrauliche Rabatte, ebenso wie die Schweiz. Bei Auslandpreisvergleichen auf Basis von Schaufensterpreisen kann dies zu einem Hochschaukeln des Preisniveaus führen. Die Hersteller wollen Vertraulichkeit bei den Rabatten, um bei den Auslandpreisvergleichen anderer Staaten gute Karten zu haben – und die staatlichen Preisregulierer machen mit, weil sie ohne Vertraulichkeit weniger Rabatte bekämen.

Die Preise neuer Medikamente hätten sich in den letzten zehn Jahren etwa verdoppelt, heisst es in der Krankenkassenbranche. Neue Krebsmedikamente seien im Mittel 80 Prozent teurer als zum Vergleich herangezogene bestehende Mittel, sagt das BAG. Der Nutzen der neuen Therapien sei schon höher, aber kaum je um 80 Prozent. Und die generelle Tendenz laut BAG: «Die Kosten der neuen Medikamente sind höher als der Nutzen.» Das liege am Auslandpreisvergleich mit den Schaufensterpreisen.

Das vom Parlament diesen März beschlossene Kostendämpfungspaket ist für den Pharmasektor durchwachsen. Unzufrieden ist die Branche mit einem neuen Preismodell, das für umsatzstarke Medikamente automatische Rabatte vorsieht. Dies soll die Kosten der Krankenkassen um etwa 350 Millionen Franken pro Jahr senken. Diverse andere Entscheide sind dagegen eher im Sinn der Hersteller – wie die Verankerung der Vertraulichkeit von gewissen Preismodellen und die Möglichkeit einer provisorischen Vergütung direkt nach der Zulassung. In Diskussion ist auch die stärkere Berücksichtigung des Nutzens bei der Preisfestsetzung. Die Umsetzung der neuen Regeln via Verordnung ist auf Anfang 2027 vorgesehen.

Les libéraux-radicaux romands défendent un non, avec la gauche et les milieux de la construction

# La valeur locative divise le PLR



SOPHIE DUPONT

**Propriété** ► Au PLR, Romand·es et Alémaniques ne sont pas d'accord sur l'abolition de la valeur locative immobilière. Combat de longue date du parti, la suppression de cet impôt ne convainc plus les Romand·es. Alors que le PLR Suisse appelle à voter oui, plusieurs figures de Suisse occidentale se sont prononcées publiquement pour un non le 28 septembre. Pascal Broulis, conseiller aux Etats vaudois, siégeait même hier aux côtés du PS et des Verts à la conférence de presse pour le maintien de la taxe. Y était également présente l'association faitière de la construction, ConstructionSuisse.

«Il y a une différence d'approches entre Alémaniques et Romands. Pour nous, la valeur locative immobilière est une manière de garantir aux jeunes l'accès à la propriété. Cela permet d'entretenir son patrimoine, en fournissant du travail aux artisans locaux. Outre-Sarine, la position est plus idéologique: il s'agit de supprimer une taxe sur une valeur fictive», explique Pascal Broulis.

## Déductions fiscales

S'il tient à conserver l'impôt, c'est parce qu'il est lié à toute une série de déductions fiscales, sur les intérêts hypothécaires et les frais d'entretien et de rénovation. «Un jeune qui achète une propriété pour 500 000 francs et la rénove pour 300 000 francs ne pourra déduire aucuns frais. Quelqu'un qui achète un appartement neuf ne pourra déduire que partiellement les intérêts hypothécaires sur une période de 10 ans», illustre-t-il. Avec la disparition des abattements fiscaux, les propriétaires seront moins in-



L'entretien et la rénovation des bâtiments pourraient faire les frais d'une abolition de l'impôt sur la valeur locative. KEYSTONE-ARCHIVES

citée·es à faire des rénovations énergétiques, craint-il. Reconnaissant des défauts au système actuel, le conseiller aux Etats a déposé deux textes au parlement, visant à alléger la charge de la taxe. Ceux-ci seront traités en cas de non le 28 septembre. La section vaudoise du PLR a suivi le sénateur, «avec un score soviétique» précise ce dernier. Lors du congrès du parti en juin, le «non» a récolté 168 voix, le «oui» zéro et dix personnes se sont abstenues.

## Genève soutient le non

A Neuchâtel et à Genève aussi, les sections du parti ne veulent

pas de la suppression de la valeur locative. «La réduction massive des déductions fiscales liées aux frais hypothécaires rendra plus difficile l'accès au logement pour les acquéreurs non fortunés», écrit le PLR neuchâtelois.

Au bout du lac, l'ancien conseiller national Christian Lüscher a publiquement pris position, dénonçant un risque du retour du travail non déclaré. «Le projet est une hérésie. Comme les frais d'entretien ne seront plus déductibles, il y a un risque que les propriétaires laissent leur terrain et leur bien partir en décrépitude ou

engagent des travailleurs au noir», juge-t-il. En Valais et à Fribourg, les sections cantonales doivent encore se prononcer mais des voix s'élèvent déjà à l'unisson avec le reste de la Romandie. Nadine Gobet, conseillère nationale fribourgeoise, s'inquiète pour les carnets de commandes des entreprises. «La suppression des déductions va aussi à contre-courant des incitations mises en place pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments», argue-t-elle encore. La conseillère aux Etats fribourgeoise Johanna Gapany affirme pour sa part qu'elle s'abstiendra.

En Valais, le conseiller national défend le non, pointant un «arbitrage malsain» entre propriétaires: «Avec le projet de loi, les actifs, jeunes et moins jeunes, qui entretiennent leur bien immobilier, vont probablement payer davantage d'impôts pour soutenir ceux qui ont payé leur dette et n'entretiennent pas leur propriété.»

## Sections jeunes favorables

Pour trouver des voix libérales-radicales romandes qui soutiennent le projet, il faut se tourner vers les sections jeunes. «En abolissant un impôt in-

juste, ce projet de loi profitera à la classe moyenne. Les petits propriétaires, qui se sont battus pour avoir accès à la propriété, vont y gagner», défend Pauline Blanc, vice-présidente des Jeunes PLR suisses. La section vaudoise des Jeunes PLR, dont elle fait partie, doit encore se prononcer. Pauline Blanc estime que malgré ses défauts, la réforme soulagerait de nombreuses personnes. «Pour faire des travaux de grande envergure et les déduire, il faut en avoir les moyens. Ce n'est pas le cas des petites gens que nous défendons», argue-t-elle.



**«La valeur locative est une manière de garantir aux jeunes l'accès à la propriété»**

Pascal Broulis

Les jeunes de toutes les formations bourgeoises se sont réunies au sein d'un comité qui appelle à voter oui. «Beaucoup de jeunes rêvent de posséder un logement, mais l'impôt sur la valeur locative rend ce rêve inutilement coûteux, alourdissant la fiscalité de celles et ceux qui veulent accéder à la propriété», lit-on. Au PLR, leurs aînés romand·es favorables au non estiment que leur calcul est faux.

A droite, d'autres partis sont divisés sur la question. Au niveau suisse, les vert·libéraux ont d'ailleurs décidé de laisser la liberté de vote.

AVEC PHILIPPE CASTELLA

# Le PLR cherche des candidats

**Politique** ► **Jacqueline de Quattro, Philippe Nantermod et Hans-Peter Portmann ne veulent pas présider le Parti libéral-radical.**

La conseillère nationale vaudoise Jacqueline de Quattro, ses collègues Philippe Nantermod (VS) et Hans-Peter Portmann (ZH) renoncent à se porter candidats à la présidence du PLR, un jour avant la date limite de dépôt des candidatures. Avant eux, de nombreux parlementaires considérés comme favoris s'étaient déjà retirés de la course.

Déjà pressenti pour succéder à Petra Gössi à la présidence du PLR, Philippe Nantermod, 41 ans, a fait savoir mardi à l'agence de presse Keystone-ATS qu'il ne se mettait pas à

disposition pour succéder au conseiller aux Etats argovien Thierry Burkart, qui quittera la présidence du PLR en octobre. Le Valaisan a déjà quitté la vice-présidence l'an dernier.

Hans-Peter Portmann, âgé de 62 ans, écrit pour sa part à Keystone-ATS «qu'il y a suffisamment de forces plus jeunes qui peuvent très probablement, dans le cadre d'une co-présidence, rassembler tout l'éventail de la base du parti». Sa position nettement à droite du centre se heurterait probablement à trop de résistance.

Jacqueline de Quattro a fait savoir à l'agence de presse qu'elle n'était pas intéressée. La Vaudoise de 65 ans avait préalablement indiqué qu'elle devait discuter au sein du parti avant

de prendre une décision. Le conseiller aux Etats lucernois Damian Müller, longtemps considéré comme le grand favori, avait annoncé vendredi qu'il renonçait à se présenter.

Selon les déclarations publiques qu'il a faites jusqu'à présent, le conseiller aux Etats glaronais Benjamin Mühlemann montre une certaine envie de devenir président. Agé de 46 ans, il siège depuis un an et demi à la Chambre haute et s'y est fait un nom. Susanne Vincenz-Stauffacher a également fait part de son intérêt. La conseillère nationale saint-galloise et ancienne présidente des Femmes PLR a pris le temps de la réflexion. Au vu des refus des différents autres «papables», cela place cette élue de 58 ans en pole position. **ATS**

# Rösti will Elektro-Autos besteuern

Wohl Mitte September bespricht der Bundesrat eine Vorlage zur Sanierung des Strassenfonds. Zur Diskussion stehen zwei Varianten.

**Benjamin Rosch**

Nach einem schwierigen Geschäftsjahr 2024 scheint sich die Elektromobilität in der Schweiz wieder zu erholen. Rund jedes dritte neu zugelassene Auto im aktuellen Jahr läuft nicht mit Benzin, sondern mit Strom. Das zeigen aktuelle Zahlen von Auto Schweiz.

Die positive Entwicklung sei zu begrüßen, schreibt der Branchenverband, auch wenn die Schweiz ihren Zielen hinterherhinke. Einst plante der Bund in einer Roadmap, dass 2025 jedes zweite Auto emissionsfrei fährt.

Nun droht der nächste Dämpfer. Wie Recherchen dieser Zeitung zeigen, arbeitet das Departement von Albert Rösti an einer Vorlage, um E-Autos künftig stärker zur Kasse zu bitten. Grund dafür ist ein drohendes Loch in einem wichtigen Topf: der Nationalstrassen- und Agglomerationsfonds, kurz NAF. 2024 sind dessen Reserven erstmals gesunken, von 3,83 Milliarden Franken auf 3,67 Milliarden Franken.

Das klingt nicht weiter schlimm, doch die Finanzperspektiven verdüstern sich in den kommenden Jahren drastisch. Bereits 2028 könnten die Reserven unter die Schwelle von 500 Millionen fallen – was eine automatische Erhöhung des Benzinspreises zur Folge hätte. Geöffnet wird der NAF zum grössten Teil durch Mineralölabgaben und -zuschläge, die für E-Autos entfallen.

## Seit 2024 gibt es Importsteuern auf E-Autos

Rösti zieht deshalb den Hebel an. Bereits seit Anfang 2024 müssen Käufer eines Tesla Y oder Audi Q4 eine Importsteuer entrichten, analog zu den Benzinern. Doch weil das nicht reicht, dürfte der Bundesrat



Anzapfen: Energieminister Albert Rösti will Halter von E-Autos künftig zur Kasse bitten.

Bilder: Andrea Stalder, Anthony Anex/Keystone

kommenden Monat eine Vernehmlassung zur Besteuerung von E-Autos verabschieden. Der Bund plant, diese per 2030 einzuführen.

Im Kern sieht die Vorlage dem Vernehmen nach zwei Varianten vor, die man mit Vertrauen und Kontrolle umschreiben könnte. Die erste setzt auf die Eigenverantwortung der Fahrzeuglenkerinnen und -lenker. Per Selbstdeklaration müssten diese den Kilometerstand ihrer Fahrzeuge einer Behörde mitteilen, was dann als Basis für die Steuerrechnung

dient. Die zweite diskutierte Idee wäre technisch einiges anspruchsvoller: Mithilfe geeichter Zähler würde die jährlich bezogene Energie gemessen.

Bei beiden Arten der Steuererhebung stellen sich eine Reihe von Fragen. Die Selbstdeklaration etwa müsste das Problem des grenzüberschreitenden Verkehrs lösen: Inwiefern spielen im Ausland gefahrene Kilometer eine Rolle? Und was ist mit dem Transitverkehr, der wiederum nicht stärker für den zunehmend teuren Strassenunterhalt blechen muss? Vor al-

lem Bürgerliche sorgen sich, dass quasi im Seitenwagen zur E-Auto-Steuer das Road Pricing eingeführt wird.

Bei der Erhebung durch Messgeräte hingegen gibt es vor allem Fragezeichen hinter einer fairen technischen Lösung. Es ist das eine, diese bei Tankstellen einzuführen – doch was ist mit Ladestationen im Eigenheim?

## Tempo ist entscheidend

Noch bevor die Vernehmlassung ihren Gang durch den Bundes-

rat bestritten hat, gibt diese Anlass für grundsätzliche Bedenken. Denn auch eine Zahl für den möglichen Steuersatz geistert bereits herum: Sechs Franken sollen 100 Kilometer kosten, also ungefähr 35 Rappen pro Kilowattstunde. Das wäre vergleichbar mit Abgaben auf Mineralöl. E-Autos wären Benzinern steuerlich plötzlich gleichgestellt.

Das sieht Auto Schweiz beispielsweise kritisch. «Für uns ist klar, dass es langfristig eine Besteuerung der Elektromobilität braucht», sagt Direktor Thomas

Rücker. «Aber nicht in der aktuell wackligen Situation, in der sich der Markt für E-Autos befindet.»

Bereits die Einführung der Importsteuer habe 2024 zu einer Stagnation der E-Mobilität geführt. Dazu ist die Ladeinfrastruktur nicht so weit ausgebaut, als dass sie es mit den Benzinern aufnehmen könnte. «Kommt nun verfrüht eine steuerliche Gleichstellung zwischen E-Autos und Benzinern, könnte das zarte Pflänzchen der Elektromobilität rasch eingehen», sagt Rücker.

Er will sich in der Vernehmlassung dafür einsetzen, dass ein abgestuftes

Verfahren zum Einsatz kommt: mit einem Mechanismus, der den Steuersatz an den Marktanteil der E-Autos knüpft. «Auch wenn die monatlichen Verkaufszahlen für

Neuwagen beachtlich sind, machen E-Autos in der Schweiz nur einen Anteil von 4,2 Prozent in der gesamten Flotte aus», sagt Rücker. Anlässlich solcher Zahlen zu schnell E-Autos mit Benzinern gleichzustellen, sei verfehlt.

Gleichzeitig warnen bürgerliche Politiker wie FDP-Nationalrat Christian Wasserfallen seit Jahren davor, die Vorlage hinauszuzögern. Rösti braucht für diese Verfassungsänderung einen Volksentscheid – und zusätzliche Abgaben haben es an der Urne traditionell schwer. Die Akzeptanz dafür dürfte bei steigendem Anteil von E-Autofahrern sinken. Es ist eigentlich wie immer beim Autofahren: Entscheidend für Rösti wird sein, das richtige Tempo für die Vorlage zu finden.



# L'e-ID est une nécessité, assurent ses défenseurs

**VOTATION** Le 28 septembre, les Suisses se prononceront sur l'identité électronique. Le comité en faveur de cette loi a présenté ses arguments hier à Berne

ANNICK CHEVILLOT, BERNE

«Il y a 4 ans, je me suis engagée contre le premier projet d'identité électronique (e-ID), se souvient la conseillère d'Etat vaudoise Nuria Gorrite. Je refusais qu'une fonction aussi fondamentale que notre identité soit confiée à des tiers. L'identité ne peut pas être commercialisée. Il s'agit d'un devoir régalien de l'Etat.»

Et la magistrate d'expliquer, hier à Berne, pourquoi elle a changé d'avis sur le sujet: «Le 28 septembre, je voterai oui à cette nouvelle mouture. Tout d'abord, parce que l'e-ID est désormais exclusivement étatique et plus un label posé par des systèmes privés. Ensuite, le Conseil fédéral a entendu le message des opposants d'alors. Dans le numérique aussi, l'Etat doit garder la main et conserver sa souveraineté.»

Concrètement, les membres de l'Alliance pour l'e-ID ont voulu montrer en quoi ce moyen numérique de prouver son identité est «sûr et facultatif». A commencer par Erik Schönenberger, directeur général de la Société numérique suisse: «Après le rejet dans les urnes en 2021, nous avons participé à la mise sur pied de la nouvelle e-ID. Cette dernière répond désormais à trois exigences fondamentales. Il s'agit d'une véritable carte d'identité électronique, et pas d'un login. Elle est délivrée par l'Etat et elle garantit la protection des données grâce à la technologie tout comme une minimisation des données transmises.»

## Pas de profilage possible

Le spécialiste a également tenu à détailler quatre aspects centraux en termes de protection des données. L'e-ID est délivrée et stockée sur le smartphone des citoyens, et pas sur un serveur centralisé. La transmission de

certains attributs est possible, sans devoir donner la totalité de son identité. Pour acheter une bière, un jeune peut simplement prouver qu'il a plus de 16 ans, sans devoir révéler sa date de naissance complète.

## «Les utilisateurs ne laisseront aucune trace permettant de les identifier»

ERIK SCHÖNENBERGER, DIRECTEUR DE LA SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE SUISSE

La technologie choisie (*privacy by design*) rend impossible la création de liens entre les différentes procédures d'identification. «Ce point est particulièrement important, ajoute Erik Schönenberger. Les utilisateurs ne laisseront aucune trace permettant de les identifier. De plus, l'e-ID ne pourra pas non plus être exigée pour les transactions courantes, comme l'achat sur facture.» Autant d'arguments qui portent un coup aux craintes des opposants sur le traçage, l'évolution vers une obligation d'usage dans toutes les pratiques numériques et la création de profils précis sur les activités des internautes.

Deux représentants de la Fédération des associations de retraités et de l'Union centrale suisse pour le bien des aveugles ont aussi rappelé que cet outil est un «service public qui simplifie la vie des aînés, qui contribue à éliminer les obstacles et qui renforce l'autonomie». Autre argument particulièrement notable dans une démocratie directe: «L'e-ID est un moyen efficace de lutter contre la fraude aux signatures et permettra de signer en toute sécurité des initiatives et des référendums à l'aide d'un smartphone», a plaidé Daniel Graf, de la Fondation pour la démocratie directe. ■